

UNE VIOLENCE CONJUGALE PEUT ÊTRE :



Physique
(coups, blessures,...)



Psychologique
(humiliation, harcèlement,...)



Sexuelle
(rapports sexuels non consentis,...)



Économique / Administrative
(confiscation argent, papiers d'identité)

**EN CAS D'URGENCE
METTEZ-VOUS À L'ABRI,**

appelez le

17 POLICE / GENDARMERIE	112 DEPUIS UN PORTABLE
18 SAPEURS-POMPIERS	15 URGENCES MÉDICALES

ou composez le

114
POUR LES PERSONNES SOURDES
MALENTENDANTES ET MUETTES

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

1

DÉPOSER PLAINTE 7J/7 24H/24 :

les policiers ou gendarmes
ouvrent une enquête

Le Procureur de la République
sera informé de la situation et appréciera
les suites à donner.

2



**CONTACTER LE PORTAIL DE SIGNALEMENT
EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES PAR TCHAT,**
7j/7 24H/24 accessible via le site
SERVICE-PUBLIC.FR

et l'adresse

SIGNALEMENT-VIOLENCES

-SEXUELLES-SEXISTES.GOUV.FR,

depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
Accès gratuit et sans obligation de déclarer son identité.

3



Appel gratuit et anonyme

9h à 22h en semaine ;
9h à 18h samedis, dimanches et jours fériés.

DANS LES LANDES QUELLES AIDES ?

• Dans votre commissariat de police / brigade de gendarmerie :

Pour une écoute, une information et un accompagnement :
appeler le 17

- Un référent violences intrafamiliales
- Un intervenant social

Commissariat de Police de Mont-de-Marsan
22-23 Place Joseph Pancaut - Tél. 05 58 05 52 52

Commissariat de Police de Dax
25 Rue des Fusillés - Tél. 05 58 56 58 58

Gendarmerie : en composant le 17 vous entretenez en
communication avec la brigade de gendarmerie la plus proche

- Les associations locales d'aides aux victimes
Aide confidentielle et gratuite

**Pour une écoute, une information, un accompagnement
et une mise à l'abri**

Le référent violences :

**Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles - CIDFF**

Tél : 05 58 46 41 43

Mail : info@cidfflandes.fr

Du lundi au vendredi,
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Site internet : <https://landes.cidff.info/>



**Pour un accompagnement juridique, social et
psychologique durant la procédure pénale**

L'association d'aide aux victimes :

**Association Départementale d'Aide aux
Victimes et de Médiation - ADAVEM-JP40**

Tél : 05 58 06 02 02

Mail : francevictimeslandes@adavemjp40.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 17 h

Site internet : <https://adavem40.fr/>



L'HÉBERGEMENT D'URGENCE :

le 115 pour une mise

à l'abri avec vos enfants en cas d'urgence

UN ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE :

- possibilité de vous faire représenter par
un avocat ([annuaire sur cnb.avocat.fr](http://annuaire.sur.cnb.avocat.fr))
- prise en charge par l'Etat des frais de justice
(avocat, notaire, huissier, etc.), en fonction
des revenus (aide juridictionnelle)
Renseignement sur justice.gouv.fr

QUE L'ON OUS DEMANDER :

pièces complémentaires
plainte ou à la déclaration :
édicaux divers, factures,
noignages, etc.

s une unité médico-judiciaire
à un bilan des blessures
orales, etc.) et de le joindre
à la procédure

VOTRE PLAINTE ?

L'AUTEUR
ENDU PAR LA POLICE
GENDARMERIE
NS LE CADRE
A PROCÉDURE.
QUE, LES SUITES
T DÉCIDÉES PAR
UR DE LA RÉPUBLIQUE.
TOUS LES CAS
US INFORMERA
JITES DONNÉES.

COMMENT VOUS PROTÉGER ?



- attribution d'un

TÉLÉPHONE GRAVE DANGER POSSIBLE :

il est attribué par la Justice et permet d'alerter
les forces de l'ordre en cas de menace
par votre conjoint ou ex-conjoint



- délivrance possible d'une

ORDONNANCE DE PROTECTION,

par la Justice, qui peut interdire
à votre conjoint ou ex-conjoint de vous approcher,
lui interdire de détenir des armes,
vous attribuer le logement,
vous confier si nécessaire la garde des enfants, etc.

*Cette mesure peut être demandée
en dehors de toute plainte*

Renseignement sur :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R42412

- pour les victimes de nationalité étrangère, la délivrance
et le renouvellement du titre de séjour seront gratuits

- afin de ne pas révéler votre adresse à l'auteur,
vous pouvez déclarer une autre adresse :

• celle de l'unité de police ou de gendarmerie



VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

PORTAIL EN LIGNE

DISPONIBLE

24 H / 24

7 J / 7

